

M. TUPPER : Le département n'a pas encore reçu le rapport établissant les droits de quaiage perçus en 1890.

M. PERRY : Des soumissions ont-elles été demandées pour de nouveaux travaux au brise-lames de Miminigash, I. P.-E. ? Si oui, le contrat est-il donné, à qui, et pour quelle somme ? Quand les travaux doivent-ils être complétés ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Des soumissions ont été demandées par avis public daté le 10 décembre 1890, pour prolonger et renforcer la jetée-sud. Le contrat a été donné à Alexander Macdonald pour le prix de \$2,000, et les travaux doivent être complétés dans le délai de sept mois à compter de la date du contrat.

M. PERRY : Quel montant d'argent a été dépensé pour réparer le brise-lames de Miminigash, I. P.-E., en 1890 ? Quel était l'inspecteur et quelle somme lui a été payée pour ses services ?

Sir HECTOR LANGEVIN : La somme dépensée durant l'année a été de \$550.71. Michael McElroy était l'inspecteur et il a reçu \$65.

RECENSEMENT DU CANADA.

M. MILLS (Bothwell) (pour sir RICHARD CARTWRIGHT) : Dans quel temps le gouvernement espère-t-il recevoir un relevé du chiffre de la population du Canada ?

M. HAGGART : En 1881, on a commencé le recensement le 4 avril et on a connu le chiffre de la population à la fin de juillet de la même année. Il est probable que le renseignement demandé pourra être fourni cette année à peu près à la même époque.

INSPECTEUR DES PÊCHERIES, DISTRICT N° 3, N.-E.

M. FLINT : L'inspecteur des pêcheries pour le district n° 3, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, a-t-il résigné sa charge avant le 5 mars dernier ? Si oui, quelle est la date de la démission, et la vacance ainsi causée a-t-elle été remplie ? Si oui, quel est le nom du titulaire actuel et la date de sa nomination ?

M. TUPPER : Cet inspecteur des pêcheries a résigné sa charge le 25 février 1891. La vacance ainsi causée a été remplie. J. R. Pinhey est le titulaire, et il a été nommé le 26 mars 1891.

VOÛTE DE SURETÉ DANS LE MINISTÈRE DES FINANCES.

M. McMULLEN : Quel est le coût total de la voûte de sûreté placée dans le ministère des Finances, y compris les frais d'installation ? Des soumissions ont-elles été demandées ? Combien de soumissions ont été reçues ? Quelle soumission était la plus basse ? Combien MM. Goldie et McCulloch, Galt, ont-ils reçu pour cette voûte ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Le coût total de la nouvelle voûte dans le ministère des finances, y compris les fondations en pierre, l'ouverture des planchers, etc., a été de \$44,468. Des soumissions ont été demandées le 14 novembre, 1889. Trois soumissions ont été reçues. La plus basse soumission a été celle de Goldie et McCulloch, de Galt, Ontario, le montant en était de \$29,750. Goldie et McCulloch ont reçu \$29,750 pour la construction de la voûte, et \$3,627.40, pour les boîtes de fer et

d'acier qui sont placées de chaque côté de la voûte, soit, en tout, \$33,377.40. Les deux autres soumissions ont été faites par F. Toms, d'Ottawa, et J. et J. Taylor, de Toronto, le premier demandant \$36,850, et les derniers, \$37,942, et toutes les deux étaient plus élevées que celle qui a été acceptée, y compris les boîtes.

UNION POSTALE AVEC L'EMPIRE.

M. DENISON : Est-ce l'intention du gouvernement de s'aboucher avec les autorités impériales, afin d'établir un port uniforme de deux centins sur les lettres, pour toutes les parties de l'empire ?

M. HAGGART : Le gouvernement étudie actuellement le sujet dont il est question dans la demande de l'honorable député.

RAPPORTS CONCERNANT LES ÉLECTIONS

M. LANDERKIN : Je propose—

Qu'il soit émis un ordre de la chambre pour un état donnant les dates des déclarations dans chaque division pendant la dernière élection générale, et indiquant, dans chaque cas, si le temps fixé lors de la nomination a été prorogé ou étendu, où ce fait s'est-il produit, quand, combien de fois et la raison à l'appui, le nom et l'adresse de l'officier-rapporteur là où ces faits se sont produits. Aussi, le nom, la profession et le domicile de chaque officier-rapporteur et indiquant la date du rapport de l'officier-rapporteur au greffier de la couronne en chancellerie et celle de sa réception par le dit greffier. Aussi, le nom du district électoral, celui du député élu et la date de la publication de son élection dans la *Gazette du Canada*.

Avant de soumettre la motion, je désire faire connaître les raisons qui m'engagent à la présenter. Tout le monde sait que des irrégularités se sont glissées dans le mode de faire les élections, et qu'il y a eu des retards sans bonnes et suffisantes raisons.

Dans les dernières élections générales, l'officier-rapporteur du comté que j'ai l'honneur de représenter, a annoncé que la déclaration serait faite une semaine après la clôture de l'élection. Je crois que, dans la division électorale de Bruce-est, la déclaration a été faite le lundi suivant l'élection. Dans Grey-est, elle a été faite le lundi suivant l'élection, et dans Grey-nord, le jeudi suivant, une semaine après, comme dans mon comté.

Dans la division électorale de Bruce-nord, elle a été faite le lundi suivant, et j'observe que, bien que dans la division de Bruce-est la déclaration eût été faite le même jour que dans Bruce-nord, le nom du député de Bruce-nord a été publié dans la *Gazette* une semaine avant celui du député de Bruce-est ; et à Grey-nord, où la déclaration a été faite le même jour qu'à Grey-sud, le nom du député de Grey-nord a paru dans la *Gazette* une semaine avant celui de Grey-sud. Et à Bruce-nord, Grey-nord et Grey-est, les noms des trois députés ont été publiés dans la *Gazette* du 14 mars, neuf jours après l'élection.

Je ne sais pas si cette manière d'agir est conforme à la loi, ou non, mais je désire m'en assurer. Si elle est conforme à la loi, celle-ci devrait être modifiée de façon à rendre justice égale à tous. S'il y a un avantage à obtenir, il est à désirer que tous en jouissent en commun ; et si ce mode fait maître des désavantages, qu'on le modifie. Tous les partis devraient s'unir pour obtenir justice égale dans la manière de faire les élections, et la publication des noms dans la *Gazette*.

Je ne sais vraiment pas pourquoi mon élection serait publiée dans la *Gazette* une semaine après